



Conseil économique et social

Distr. générale
12 avril 2012
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Coopération régionale

Résumé de l'Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique en 2012

Résumé

Le relèvement en V observé en 2010 après le creux de la crise financière mondiale de 2008-2009 a finalement fait long feu et l'économie mondiale est entrée dans une deuxième phase de crise en 2011; la conjoncture internationale s'est de nouveau fortement dégradée avec l'aggravation de la crise de la dette dans la zone euro et les perspectives toujours incertaines de l'économie américaine. Comme l'avait pressenti l'Étude de 2011 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique, le taux de croissance des pays en développement de la région a nettement décliné en 2011 et la baisse devrait se confirmer en 2012 du fait du relâchement de la demande en produits d'exportation de ces pays dans les pays avancés et du renchérissement des capitaux. À l'heure où la région se bat pour sortir de la crise, le creusement grave des inégalités entre et dans les pays est particulièrement préoccupant. Pourtant, malgré le ralentissement, la région continuera d'être un pôle de croissance et de stabilité pour l'économie mondiale. Elle connaît encore ici et là des problèmes d'inflation, avec des taux parfois relativement élevés liés à des facteurs internes et à la volatilité des cours des produits de base, de sorte que la gageure du maintien de la stabilité des prix dans le contexte de croissance molle créé par la dégradation de l'économie mondiale n'est pas encore entièrement gagnée. L'injection de liquidités supplémentaires dans les marchés financiers augmentera le risque de bulles d'actifs financiers et d'appréciation des changes. Les dirigeants des pays de la région s'inquiètent de plus en plus des diverses mesures de restriction du commerce imposées par les pays touchés par la crise. Certaines sous-régions ont été durement touchées par des catastrophes naturelles aux graves conséquences régionales. Mais malgré une conjoncture mondiale difficile, la région Asie-Pacifique réussit assez bien à préserver son

* E/2012/100.



dynamisme économique grâce à la solidité de ses fondamentaux macroéconomiques. Si la croissance était gravement menacée, de nombreux pays auraient une marge de manœuvre suffisante pour lancer des mesures de soutien. Le présent rapport résume l'analyse de l'*Étude* 2012 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique et sur les perspectives pour l'année qui vient, et analyse en profondeur les conséquences à long terme des cours élevés des produits de base.

Le Conseil économique et social est invité à débattre de ces questions et à faire des recommandations d'ordre pratique pour promouvoir le développement inclusif et durable de la région.

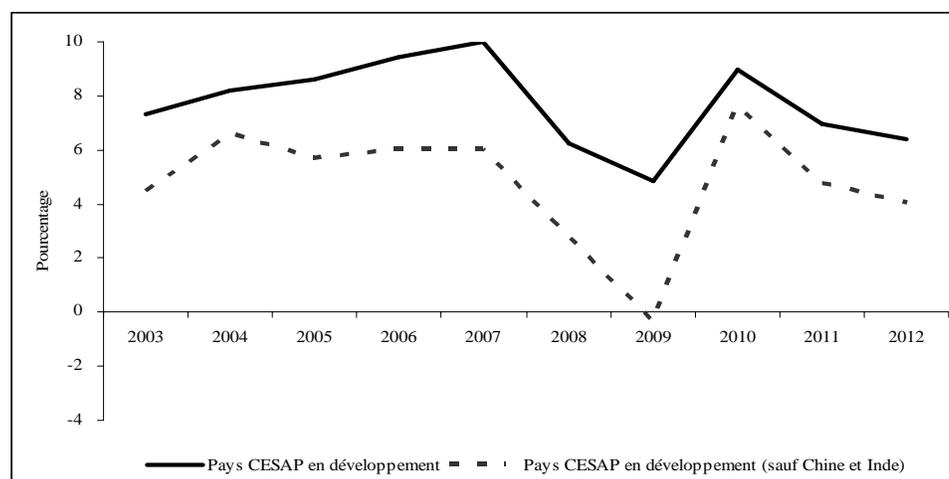
I. Perspectives de croissance pour 2012

La deuxième phase de la crise

1. Le relèvement en V observé en 2010 après le creux de la crise financière mondiale de 2008-2009 a finalement fait long feu et l'économie mondiale est entrée dans une deuxième phase de crise en 2011; la conjoncture mondiale s'est de nouveau fortement dégradée avec l'aggravation de la crise de la dette dans la zone euro et les perspectives toujours incertaines de l'économie américaine. Comme l'avait pressenti l'*Étude* de 2011 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique, le taux de croissance des économies en développement de la région est tombé à 7,0 % en 2011 par rapport au bon score de 8,8 % de 2010 (voir fig. I). Le taux de croissance régional devrait descendre à 6,4 % en 2012 sous l'effet du ralentissement de la demande pour les produits d'exportation de la région dans les pays avancés et du renchérissement des capitaux.

Figure I

Croissance des pays en développement de la région Asie-Pacifique, 2006-2012

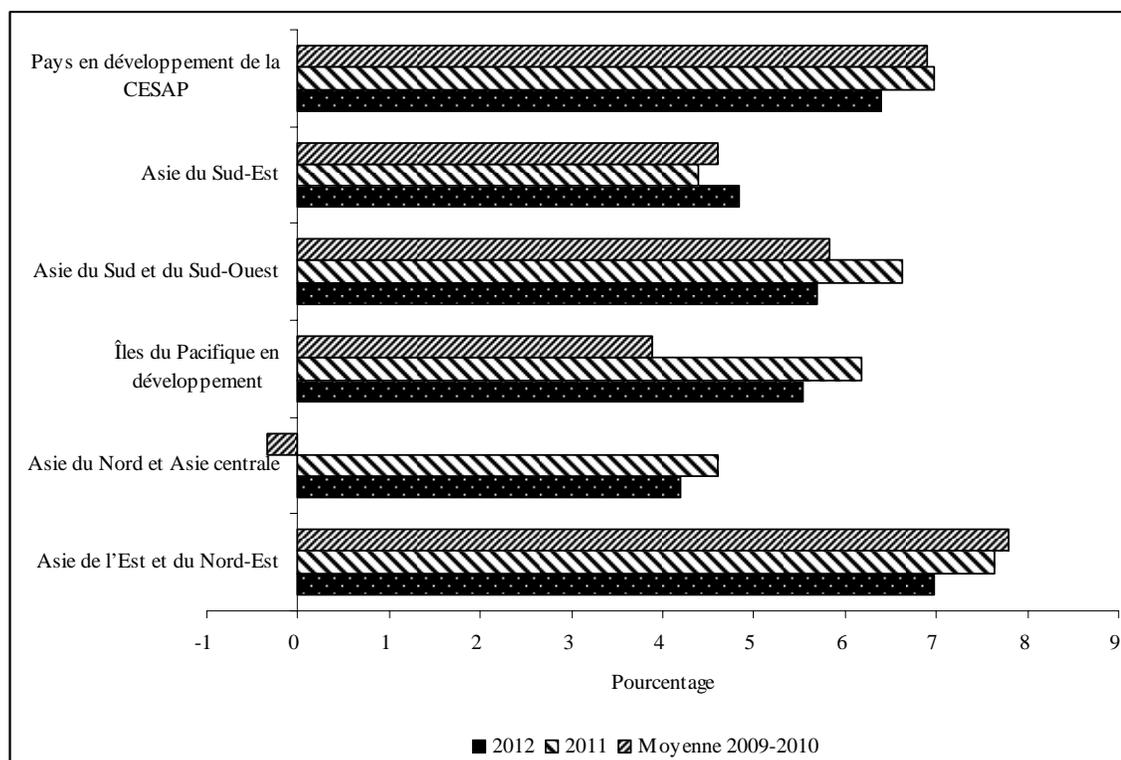


Source : Conseil économique et social pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

2. Le ralentissement de la croissance va se répercuter dans les différentes sous-régions selon leur degré d'intégration à l'économie mondiale. En 2012, le taux de croissance devrait tomber à 7,1 % (contre 7,6 % en 2011) (voir fig. II) en Asie de l'Est et du Sud-Est. Le ralentissement devrait être relativement modéré en Asie du Nord et en Asie centrale (avec un taux de croissance de 4,2 %) grâce aux prix élevés de l'énergie. Le taux de croissance global des îles du Pacifique en développement ne devrait pas dépasser 5,5 %, en raison principalement de la faible performance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais un certain nombre d'autres pays insulaires vont se maintenir à des niveaux relativement stables. Dans la sous-région d'Asie du Sud et du Sud-Ouest, le taux de croissance devrait être de 5,8 % contre 6,5 % en 2011, mais plutôt en raison d'un resserrement monétaire que du ralentissement de l'économie mondiale. L'Asie du Sud-Est, sous-région ouverte dont de nombreux

pays sont frappés de plein fouet par la crise, devrait néanmoins enregistrer globalement une légère croissance (4,6 %), grâce au vigoureux redressement de la Thaïlande après les inondations de 2011. Avec le ralentissement de la croissance, l'inflation devrait se modérer, passant de 6,1 % en 2011 à 5,2 % en 2012 (voir fig. III).

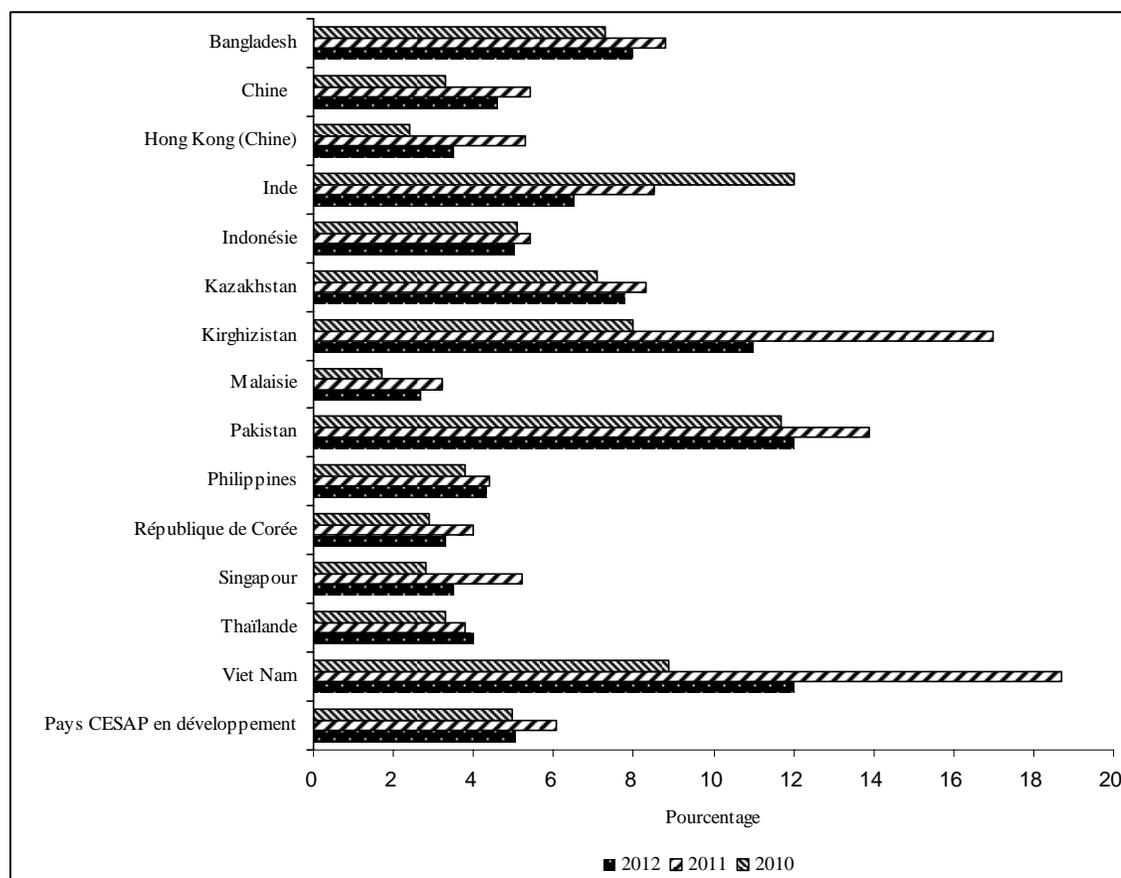
Figure II
Croissance réelle du produit intérieur brut des pays en développement d'Asie et du Pacifique et prévisions de croissance par sous-région, 2009-2011



Sources : CESAP, sur la base de sources nationales; Fonds monétaire international (FMI), Bases de données de statistiques financières internationales (Washington, août 2011); Banque asiatique de développement (BASD), *Key Indicators for Asia and the Pacific* (Manille, 2011); estimations de la CEIC Data Company Limited et de la CESAP.

Note : Les taux de croissance réelle du PIB pour 2011 sont des estimations et ceux de 2012 sont des prévisions (au 1^{er} mars 2012). La région Asie et Pacifique compte 37 pays en développement (sans les pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale). Dans le présent tableau, la sous-région Asie de l'Est et du Nord-Est ne comprend pas le Japon. Les calculs se fondent sur la moyenne pondérée des PIB, exprimée en dollars des États-Unis en 2010 (aux prix de 2000).

Figure III
**Hausse des prix à la consommation dans quelques pays en développement
 de la région CESAP, 2010-2012**



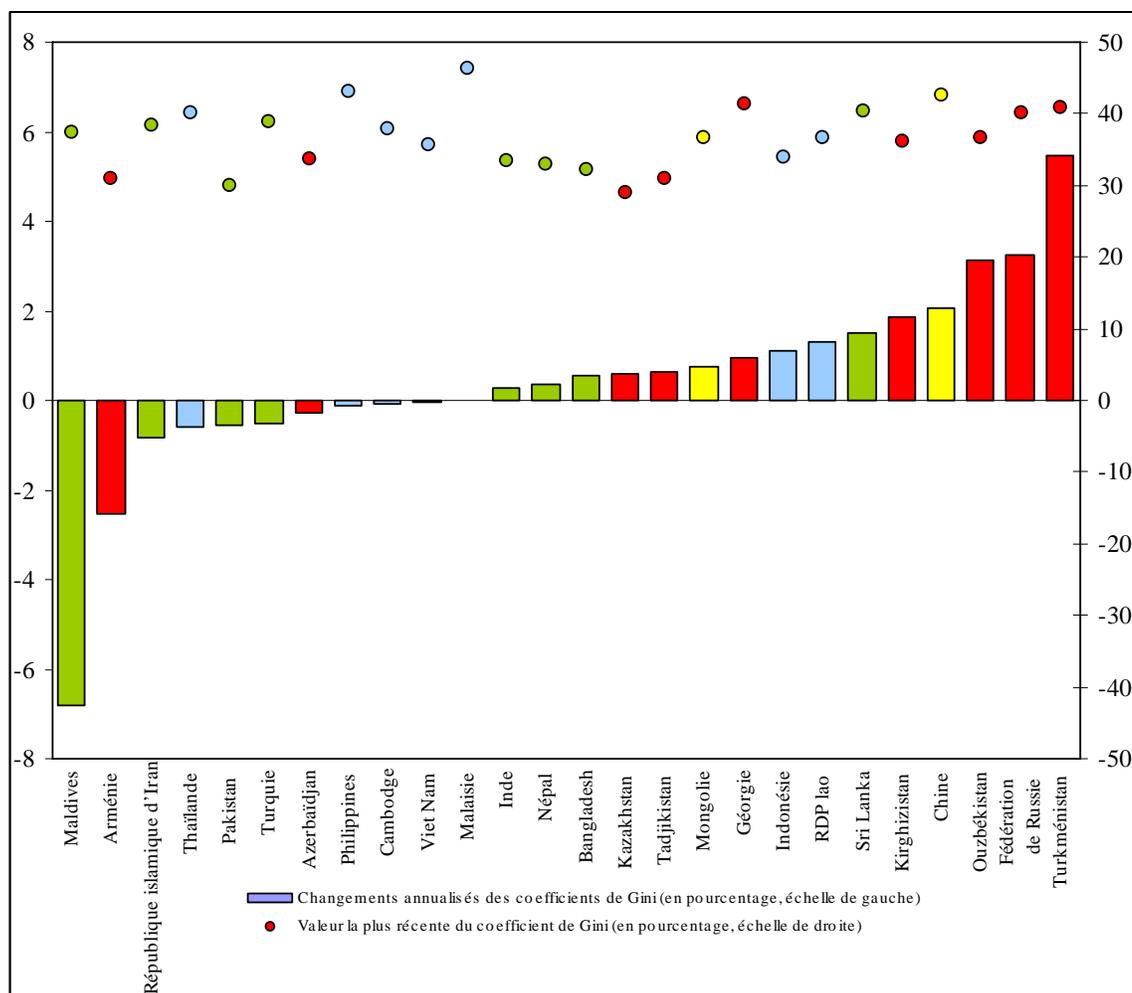
Sources : CESAP, sur la base de sources nationales; Fonds monétaire international (FMI), Bases de données de statistiques financières internationales (Washington, août 2011); Banque asiatique de développement (BAsD), *Key Indicators for Asia and the Pacific* (Manille, 2011); estimations de la CEIC Data Company Limited et de la CESAP.

Note : Les taux d'inflation pour 2011 sont des estimations et ceux de 2012 sont des prévisions. La région compte 37 pays en développement (sans les pays d'Asie centrale), et le calcul des taux régionaux se fonde sur les chiffres pondérés du PIB au prix du marché en dollars des États-Unis de 2009 (aux prix de 2000).

3. À l'heure où la région se débat pour sortir de la crise, le creusement des inégalités, tant en termes de revenus que d'avancées sociales, devient très préoccupant. L'écart des revenus augmente à un rythme inquiétant dans les pays en développement d'Asie et du Pacifique, soit quelque 15 % entre 1990 et 2000. Durant la même période, il a augmenté dans 16 des 26 pays qui publient des données statistiques, et notamment dans les grandes puissances économiques de la région – Chine, Inde, Indonésie et Fédération de Russie (voir fig. IV). Dans le cas le plus grave, celui du Turkménistan, l'écart s'est creusé globalement de 4,4 % par an. Le progrès social a été nettement freiné par le niveau des inégalités observées dans les pays. Une fois corrigé des inégalités, le développement humain sur le plan

sanitaire et éducatif est très inférieur à la norme, et cela dans de nombreux pays de la région. Cet état des lieux préoccupant montre clairement que le modèle de croissance doit être rééquilibré par des politiques qui assurent la prospérité de tous en donnant des moyens d'action aux laissés-pour-compte.

Figure IV
Évolution annuelle comparée des coefficients de Gini et chiffres récents de quelques pays en développement d'Asie et du Pacifique, 1990-2000



Source : Calculs de la CESAP, à partir de la base de données PovcalNet de la Banque mondiale.

4. En dépit du ralentissement, la région va rester une locomotive de croissance et un socle de stabilité de l'économie mondiale. Les moteurs de la croissance ne s'essouffent pas. La Chine devrait afficher un taux de croissance de 8,5 % en 2012, en léger repli par rapport aux 9,2 % de 2011. L'Inde va sans doute améliorer ses résultats avec une croissance de 7,5 % en 2012 contre 6,9 % en 2011, car l'accalmie de l'inflation pourrait venir briser le cycle du resserrement monétaire de l'année en cours et relancer la croissance. Forte de son dynamisme persistant, la région Asie-

Pacifique commence à devenir un pôle de croissance pour d'autres régions en développement, à savoir l'Amérique latine et l'Afrique, et elle les aide d'ailleurs à réduire leur dépendance vis-à-vis des pays développés à croissance molle à l'heure où le commerce Sud-Sud s'intensifie.

Risques d'aggravation

5. Les prévisions qui précèdent sont naturellement sujettes à un certain nombre d'aléas. Le principal scénario envisagé est celui d'un défaut désordonné de la dette souveraine en Europe ou encore l'abandon de la monnaie commune, l'euro, qui replongerait le monde dans la tourmente. Selon les estimations de la CESAP, cette nouvelle crise risquerait d'entraîner une chute des recettes d'exportation pouvant atteindre au total 390 milliards de dollars en 2012-2013. Les pays les plus pénalisés seraient ceux qui ont des besoins particuliers, par exemple les pays les moins avancés et les petits pays en développement sans littoral, qui sont lourdement tributaires des marchés des pays avancés et verraient leurs exportations se contracter de 10 %. Le manque à gagner en recettes d'exportation pourrait entamer la croissance de 1,3 point en 2012 et freiner le recul de la pauvreté dans la région Asie-Pacifique, d'où le risque que, d'ici à 2013, 14 millions de personnes supplémentaires se retrouvent sous le seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour, et 22 millions sous le seuil de 2 dollars par jour.

6. L'autre risque tient à l'inflation et à la volatilité des cours du pétrole. L'inflation galopante reste un problème dans de nombreux pays de la région, malgré une légère accalmie au cours des derniers mois. Les cours mondiaux des denrées restent proches de leurs niveaux historiques. Les cours du pétrole ont bondi ces derniers mois à des niveaux inédits depuis le début de la crise, en raison de facteurs sans rapport avec la demande, comme par exemple l'instabilité politique dans les grands pays producteurs de pétrole. Selon les estimations de la CESAP, si le cours du baril de pétrole, déjà élevé actuellement, devait augmenter durablement de 25 dollars, les pays en développement de la région Asie-Pacifique verraient leur taux d'inflation augmenter de 1,3 point. Les premières victimes seraient évidemment les populations les plus pauvres, qui ont généralement un ratio revenu/consommation supérieur à la moyenne et subissent de plein fouet la flambée des prix. La dégradation de la balance des comptes courants et des équilibres budgétaires est également probable puisque la plupart des pays de la région sont des importateurs nets et que plusieurs subventionnent largement les combustibles. Une simple augmentation de 25 % des subventions au diesel et à l'essence ajouterait 17 milliards de dollars à la facture des aides aux carburants par rapport à l'estimation de 2010.

7. Le troisième risque tient aux effets des mesures qui seront vraisemblablement prises par les pays développés pour soutenir leur propre croissance. L'injection de liquidités supplémentaires dans les marchés financiers et le différentiel de taux avec la région Asie-Pacifique inciteront les investisseurs étrangers à continuer de prendre des positions sur les marchés des actifs financiers et les marchés monétaires de la région, d'où un risque accru de bulles sur les marchés des actifs, d'appréciation des changes et de pressions inflationnistes. Les pays d'Asie et du Pacifique constatent avec une inquiétude croissante que les pays développés prennent depuis quelques mois toutes sortes de mesures de restriction du commerce afin d'essayer de protéger leur économie dans un climat de croissance molle. La guerre commerciale risque

donc de s'envenimer s'ils prennent des mesures de représailles qui rendraient la reprise mondiale encore plus difficile. Il faut impérativement résister à ces tentations protectionnistes et conclure le cycle de Doha sur le développement dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et encourager ainsi la libéralisation des échanges.

8. La région conserve heureusement une marge de manœuvre suffisante pour prendre des mesures de relance budgétaire et de baisse des taux afin d'atténuer la dégradation de la conjoncture mondiale, comme on le verra plus loin.

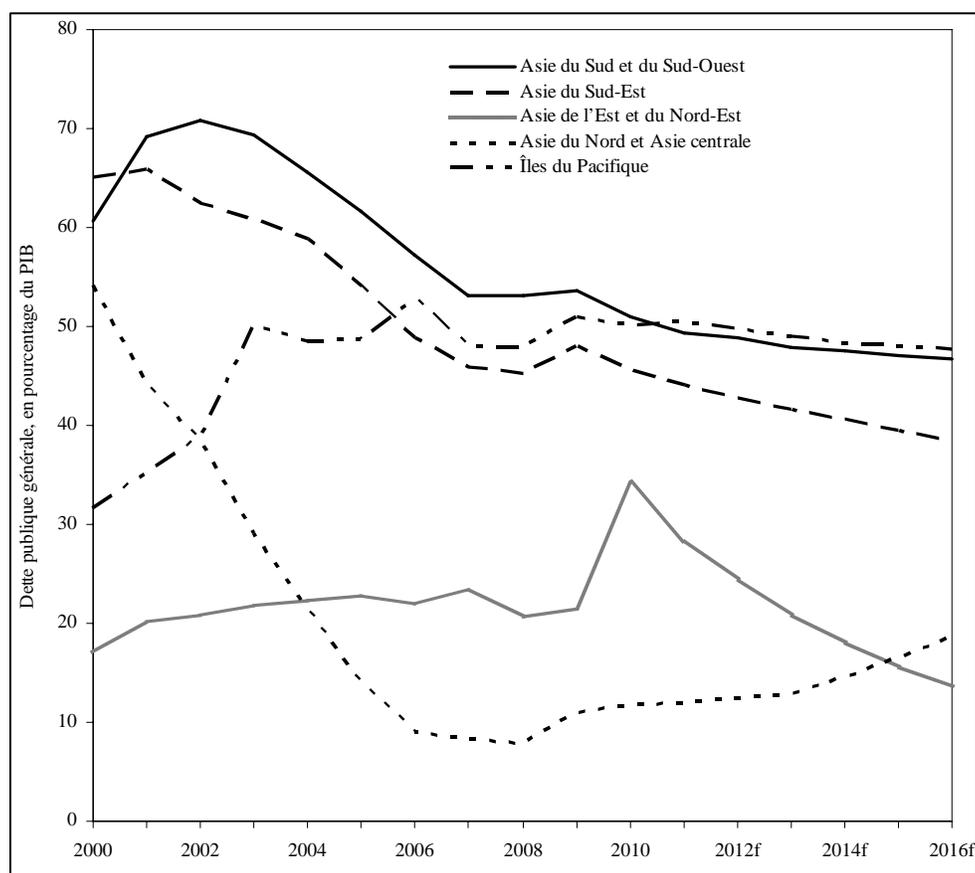
9. Le traumatisme de la baisse des exportations vers les pays développés peut être amorti en intensifiant le commerce intrarégional, qui augmente déjà plus vite que les échanges avec le reste du monde : la part de marché des exportations intrarégionales est passée de 43 à 50 % du volume mondial entre 2000 et 2010. Mais les marchandises concernées sont majoritairement des biens intermédiaires et des produits de base qui partent essentiellement en Chine. On notera que, par rapport au cas des pays avancés, la part des importations dans la consommation de la Chine est très faible. L'Inde et l'Indonésie sont des marchés toujours plus prometteurs pour les exportateurs de produits manufacturés de la région, même si les consommateurs de ces deux pays ont pour l'instant moins de pouvoir d'achat que les Chinois. Les échanges intrarégionaux ont facilité la reprise des flux d'investissement direct étranger (IDE), dans lesquels les pays de la région Asie-Pacifique ont une part croissante.

II. Enjeux et options

Gérer l'équation croissance-inflation

10. La croissance va devenir problématique pour de nombreux pays de la région du fait de la morosité du climat mondial. Avec leurs fondamentaux macroéconomiques sains et leur faible endettement, les pays en développement de l'Asie et du Pacifique disposent toutefois d'une marge de manœuvre considérable pour lancer des programmes de relance budgétaire et assouplir leurs politiques monétaires afin de soutenir la croissance. Par rapport à d'autres, la région Asie-Pacifique affiche des taux d'endettement généralement peu élevés. En fait, le ratio dette publique-PIB est tombé de 53 à 34 % entre 2001 et 2008 (voir fig. V). Et malgré les mesures de relance budgétaire prises durant la tourmente de 2008-2009, il n'a pas dépassé 38 % en 2009-2011. La plupart des pays disposent donc d'une marge budgétaire non négligeable. Certains, par exemple la Malaisie et les Philippines, ont déjà annoncé des programmes de relance budgétaire dans la seconde moitié de 2011 face à la dégradation de la conjoncture. L'autre possibilité serait d'assouplir les politiques monétaires afin de stimuler l'économie, comme l'ont fait l'Indonésie et la Thaïlande, qui ont baissé leurs taux d'intérêt au quatrième trimestre 2011.

Figure V
La dette publique dans les sous-régions de la CESAP



Source : Calculs de la CESAP et FMI, Perspectives de l'économie mondiale, base de données.

Note : Les ratios d'endettement régionaux sont des moyennes pondérées calculées sur la base des PIB des pays pour les années correspondantes.

11. Le risque inflationniste lié à ces mesures de relance doit toutefois être pris en considération. Si l'inflation reste forte malgré le ralentissement de la croissance à cause de facteurs externes, toute incitation supplémentaire la porterait à des niveaux insoutenables en même temps qu'elle soutiendrait la croissance. Or, malgré la légère accalmie de ces derniers mois, elle se maintient à des niveaux élevés dans de nombreux pays. Mais les mesures monétaires sont des instruments peu précis pour juguler l'inflation en ce sens qu'elles impliquent de maîtriser la hausse des prix extérieurs ou induite par l'offre en réduisant la demande intérieure. Les gouvernements vont donc avoir besoin d'autres mesures anti-inflationnistes telles que la réduction des droits et taxes et la restriction des entrées de capitaux étrangers. Pourtant, en cas de flambée des prix, l'outil monétaire reste sans doute le plus efficace, nonobstant ses conséquences non négligeables en termes de croissance. Chaque pays doit donc trouver le dosage d'inflation et de croissance qui lui convient pour juguler la première sans compromettre la seconde.

La question des mouvements de capitaux

12. Les flux de la dette à court terme se sont massivement portés sur la région au cours des dernières années. Les politiques monétaires laxistes des pays développés risquent d'accroître le phénomène à l'heure où les investisseurs tentent de se prémunir contre les risques financiers. De nombreux pays d'Asie et du Pacifique pourraient de ce fait avoir des problèmes d'instabilité de change qui viendraient compliquer leur planification macroéconomique.

13. Les pays de la région gèrent habituellement l'instabilité de change en constituant des réserves de change. Mais elles ne sont pas nécessairement adéquates. Certains pays l'ont compris et ont réagi en trouvant d'autres sources de réserves et des mécanismes de protection financière par le biais du FMI, d'accords régionaux tels que l'Initiative de Chiang Mai et d'arrangements bilatéraux de swap tels que celui qu'ont signé l'Inde et le Japon en décembre 2011, pour un montant de 15 milliards de dollars.

14. De plus, compte tenu des inconvénients de la solution consistant à gérer les mouvements de capitaux en utilisant les réserves, les pays de la région recourent de plus en plus à des mesures de gestion de la balance des opérations en capital. C'est ce qu'ont fait l'Indonésie, la République de Corée et la Thaïlande en 2010. Mais face à l'afflux persistant de capitaux à court terme volatiles, il a bien fallu prendre d'autres mesures – par exemple continger les investissements de portefeuille à court terme et les prêts bancaires d'investissement improductif afin d'améliorer la qualité des flux. L'analyse de la CESAP montre que la sévérité globale des mesures prises peut contribuer à éviter les déferlements massifs de capitaux, mais aussi qu'il faut ajuster les instruments en fonction des types de mouvements visés. Les pays de la région Asie-Pacifique devront très certainement concevoir des mesures de gestion de la balance des opérations en capital face à la « nouvelle normalité » poussant à l'entrée de capitaux à court terme volatiles dans la région.

La lutte contre le chômage

15. Le chômage a très peu baissé dans la région Asie-Pacifique, avec un taux de 4,2 % en 2011 contre 4,3 % en 2010. Le problème de la croissance sans création d'emplois reste bien réel, car les pays asiatiques en développement ne parviennent pas à créer suffisamment d'emplois dans l'économie structurée. Il est particulièrement aigu pour les jeunes, qui sont trois fois plus exposés au risque de chômage que les adultes. Le taux de chômage des jeunes pour la région Asie-Pacifique devrait stagner à 10,2 % en 2012. Par ailleurs, quelque 1,1 milliard de travailleurs occupaient des emplois précaires en 2010.

16. Il faut s'assurer que les salaires progressent au rythme des gains de productivité. La consommation intérieure pourrait ainsi devenir un moteur de croissance et enclencher un cercle vertueux d'amélioration de la productivité et des conditions de travail, de réduction des inégalités et de développement durable et inclusif. Les politiques générales devraient par ailleurs stimuler l'entrepreneuriat, les emplois ruraux et les emplois verts, ce qui aiderait les pays à éviter le « piège du revenu intermédiaire », quand la productivité ne suit pas le rythme de la croissance économique. Le cadre macroéconomique de l'après-crise devrait viser en priorité le plein emploi pour les hommes comme pour les femmes, la croissance économique,

la maîtrise de l'inflation et la solidité des finances publiques. L'amélioration de la protection sociale peut aider les pays à rééquilibrer les sources de la croissance et réduire l'insécurité des revenus parmi les pauvres. La crise a conduit quelques pays de la région, dont la Malaisie et les Philippines, à envisager la création de régimes d'assurance chômage, et l'Inde a élargi son dispositif national de garantie de l'emploi rural.

La gestion des risques de catastrophe

17. Un certain nombre de pays ont été durement touchés par les catastrophes naturelles de 2011, avec d'abord un tremblement de terre à Christchurch en Nouvelle-Zélande, puis un séisme à Tohoku et un tsunami au Japon, et enfin de graves inondations, surtout en Thaïlande et au Pakistan.

18. Les dommages et les pertes subis par la région Asie-Pacifique en 2011 s'élèvent au total à au moins 267 milliards de dollars. Les catastrophes ont des répercussions régionales du fait de l'interdépendance croissante des pays de la région. Ainsi, le séisme au Japon et les inondations en Thaïlande ont fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement régionales et internationales, en particulier celles des produits industriels manufacturés. Les inondations ont entraîné des pertes de récoltes considérables qui ont eu des répercussions sur la production alimentaire régionale et mondiale.

19. Les pays de la région doivent investir davantage dans la réduction des risques de catastrophe en en faisant une composante essentielle de leur stratégie de développement à long terme. Il s'agira de protéger les personnes et les biens économiques contre les inondations et autres catastrophes, surtout dans les zones où une forte croissance économique a multiplié les risques. Il faudra aussi préserver et remettre en état les écosystèmes qui amortissent l'impact des aléas naturels tout en offrant une protection aux habitants des zones très exposées. Les autorités nationales devront mettre au point des systèmes d'alerte rapide assortis de plans de gestion des suites des catastrophes et de plans de relèvement.

20. Comme les causes et les conséquences des catastrophes naturelles sont transnationales, la coopération internationale est une nécessité absolue. Les pays doivent donc tirer parti des différentes structures de coopération régionale, notamment le Comité mixte CESAP/Organisation météorologique mondiale (OMM) des typhons, le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque ou le Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux. Les entités des Nations Unies collaborent aussi avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour accroître la résilience aux catastrophes naturelles dans le cadre du Plan conjoint de coopération stratégique ASEAN-Nations Unies pour la gestion des catastrophes (2011-2015), et du Mécanisme conjoint ASEAN-Nations Unies d'intervention rapide en cas de catastrophe climatique ou autre.

La difficile question des rééquilibrages

21. Compte tenu des perspectives économiques encore incertaines des pays développés et de la nécessité absolue de réduire la consommation financée par la dette pour corriger les déséquilibres mondiaux, le retour à l'ère d'avant la crise – quand les pays développés tiraient la croissance des pays en développement

d'Asie et du Pacifique – est hautement improbable. L'économie de la région devra se rééquilibrer progressivement au profit de la consommation intérieure, de l'investissement national et de l'intégration économique. Les mesures de rééquilibrage envisageables dans un contexte de ralentissement devraient soutenir les futurs moteurs du progrès économique sans pour autant porter atteinte à ceux qui existent aujourd'hui. Il faudrait notamment investir davantage dans les infrastructures à travers par exemple une nouvelle architecture régionale de financement du développement. Par ailleurs, les familles consommeraient davantage si elles avaient moins besoin d'avoir une épargne de précaution puisque l'État assurerait mieux leur sécurité grâce à des dispositifs de protection sociale renforcés avec par exemple des régimes de retraite, d'assurance maladie et d'assurance chômage, ainsi que des dépenses supplémentaires dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Il faudrait également prévoir des mesures en faveur de l'agriculture afin d'augmenter les revenus dans les zones rurales, où vivent la majorité des familles pauvres de la région. De nombreux pays pourraient tirer profit d'une seconde « révolution verte » à fort contenu de savoirs fondée sur l'agriculture durable.

22. Une troisième série de mesures pourrait venir appuyer le développement de « l'économie verte », qui tient compte des interactions étroites entre ressources naturelles, systèmes économiques et développement social et s'appuie sur les pierres angulaires du développement durable que sont la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les énergies renouvelables, l'accès universel à l'eau potable et l'assainissement pour tous. L'économie verte a besoin de ressources suffisantes et nécessite donc des financements mixtes public-privé. Les mesures prises au niveau international pour mieux financer le développement durable devraient faciliter l'accès gratuit ou peu coûteux à la technologie. Il en sera question à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra au Brésil en 2012. Les politiques d'aide à l'économie verte sont des outils utiles pour faire jouer à plein les synergies entre croissance économique et écoviabilité.

23. Mais le rééquilibrage de la région Asie-Pacifique passe surtout par l'intégration économique régionale. Le commerce régional est en plein essor depuis 1998; en 2008, il représentait déjà 54 % du volume total des échanges, et sa marge de croissance était encore plus grande. Les mesures prises jusqu'à présent pour exploiter ce potentiel se résument essentiellement à des accords sous-régionaux ou bilatéraux de préférences commerciales. Mais cet empilement d'arrangements hétérogènes quant à leurs règles, à leur portée et à leur envergure ne débouche pas sur un marché unique Asie-Pacifique. La création d'un marché panasiatique intégré permettrait sans doute d'exploiter les complémentarités entre les sous-régions, car elles sont aussi substantielles, voire davantage, qu'à l'intérieur des sous-régions elles-mêmes, comme l'ont montré les analyses de la CESAP. Le programme d'intégration économique régionale doit aussi veiller à renforcer la connectivité physique et les contacts individuels en remédiant aux principales insuffisances des infrastructures matérielles et immatérielles signalées par la CESAP. La soixante-huitième session de la Commission sera l'occasion d'accélérer le processus d'intégration économique de la région Asie-Pacifique.

L'environnement économique et la gouvernance mondiales au service du développement

24. La région Asie-Pacifique a des intérêts à défendre dans la manière dont l'économie mondiale est gérée et administrée si l'on songe que ses perspectives de croissance sont hautement tributaires de l'environnement économique mondial, comme on l'a vu plus haut. Elle devrait faire jouer son poids collectif dans les forums mondiaux que sont les sommets du Groupe des Vingt (G-20) dans lesquels huit de ses pays sont représentés, ou encore les sommets des BRIC (Brésil, Fédération de Russie, Inde et Chine), auxquels participent trois pays de la région CESAP. Tout d'abord, elle doit appeler l'attention de la communauté internationale sur la nécessité d'engager des réformes pour relancer la croissance et la création d'emplois dans les pays avancés. L'exercice impliquerait un plan à moyen terme crédible d'assainissement des finances publiques et des politiques macroéconomiques responsables afin d'éviter que des liquidités excessives ne viennent déstabiliser les marchés émergents. Les pays en développement de la région Asie-Pacifique ont besoin non pas de capitaux à court terme volatiles, mais de financements à long terme qui viendraient combler leurs déficit croissant d'infrastructures. Ils devraient également demander un moratoire sur les mesures protectionnistes prises par les pays développés.

25. Les pays de la région Asie-Pacifique membres du G-20 devraient également veiller à ce que le Groupe joue son rôle de première instance mondiale de coopération économique et s'emploie à atténuer l'instabilité des cours du pétrole et des denrées, qui perturbe considérablement le processus de développement. S'agissant du pétrole, le G-20, qui représente tous les grands consommateurs, peut faire jeu égal avec le cartel des producteurs, à savoir l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP). La CESAP a proposé que l'OPEP et le G-20 fixent un prix repère « juste » du pétrole et s'accordent pour limiter les fluctuations à la hausse ou à la baisse autour de ce chiffre. Le G-20 pourrait aussi réduire l'instabilité des marchés pétroliers en créant une réserve stratégique mondiale qui serait utilisée de manière contracyclique. L'expérience a montré que les prix du pétrole baissaient dès lors que les grands pays développés puisaient dans leurs réserves stratégiques. S'agissant des cours des denrées, le G-20 pourrait intervenir pour réguler la spéculation et encadrer la transformation des céréales en biocarburants. Il pourrait en outre accélérer la mise en œuvre de la Déclaration conjointe de L'Aquila sur la sécurité alimentaire, qui prévoyait de fournir aux pays en développement les moyens financiers de leur sécurité alimentaire.

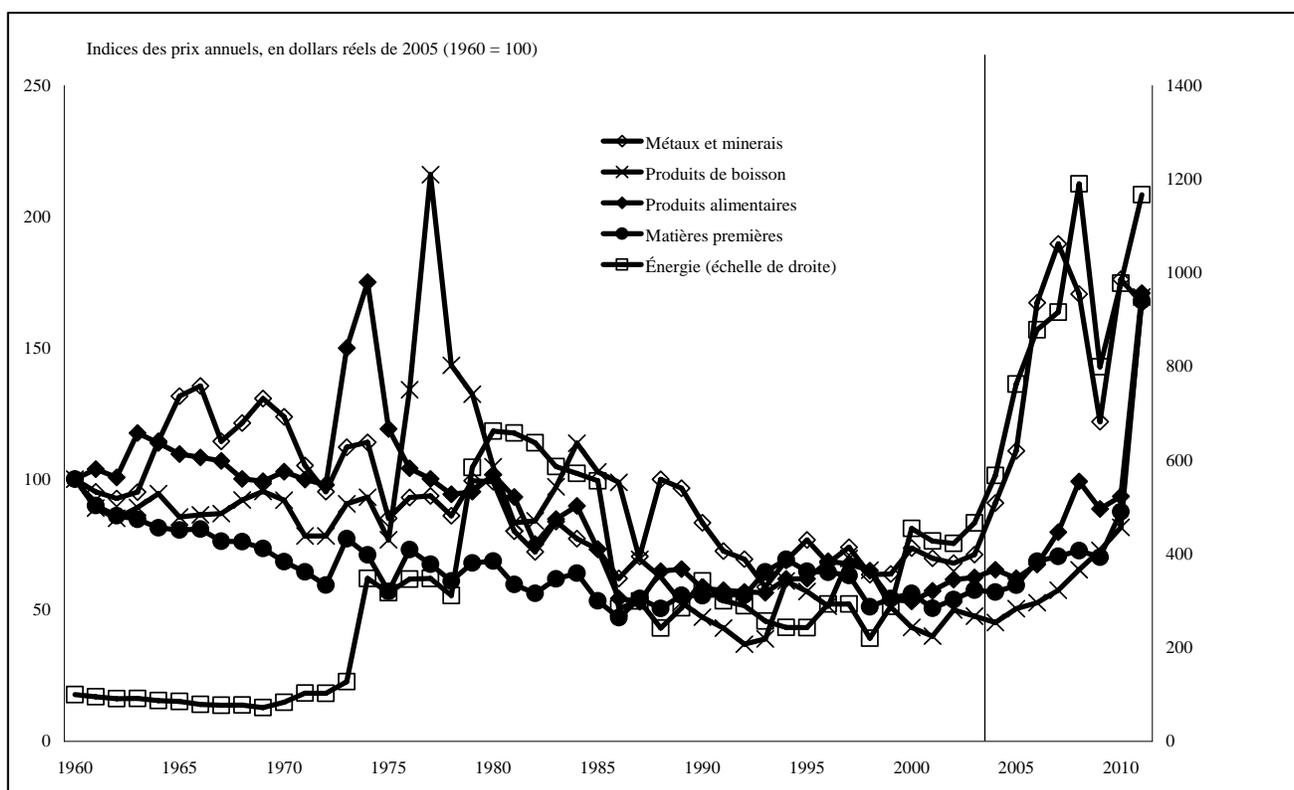
26. La région devra user de son influence au sein du G-20 pour accélérer la mise en place d'une architecture financière internationale plus propice au développement. La CESAP a avancé d'importantes propositions dans ce sens, à savoir la création d'une monnaie de réserve mondiale libellée en droits de tirage spéciaux, qui pourrait être utilisée de manière contracyclique; une taxe mondiale sur les transactions financières pour lever les fonds en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et modérer les mouvements de capitaux à court terme, et une réglementation internationale empêchant les prises de risque excessives par le secteur financier. Le G-20 réfléchit à la possibilité de corriger les déséquilibres mondiaux en limitant les déséquilibres de la balance courante à un certain pourcentage du PIB, ce qui est un bon début. Dans ce domaine et dans d'autres, la région Asie-Pacifique peut coordonner son action, par l'intermédiaire de ses huit

pays membres du G-20, afin que l'architecture de la gouvernance économique mondiale réponde à ses besoins de développement. Parce qu'elle représente toute la communauté internationale, l'ONU doit prendre l'initiative d'organiser de larges consultations sur les grands dossiers de l'heure, en veillant à ce que les pays non membres du G-20 puissent faire entendre leur voix aux sommets du Groupe, comme le fait la CESAP avec son programme permanent de consultations de haut niveau avec les pays d'Asie et du Pacifique pour les sommets du G-20.

III. Effets à long terme des prix élevés des produits de base

27. La volatilité des cours des produits de base fait ressurgir le spectre de l'inflation, de la faim et de la pauvreté, et le mouvement à la hausse, s'il perdure, fragilise la trajectoire de croissance des pays en développement et risque de creuser les inégalités mondiales. En rupture avec leur orientation historique à la baisse, les cours s'envolent depuis 2000 (voir fig. VI), affichant une augmentation annuelle moyenne allant de 1,8 % pour les produits de boisson à 17,4 % pour les métaux et minerais¹.

Figure VI
Le nouveau siècle, un tournant pour les cours des produits de base



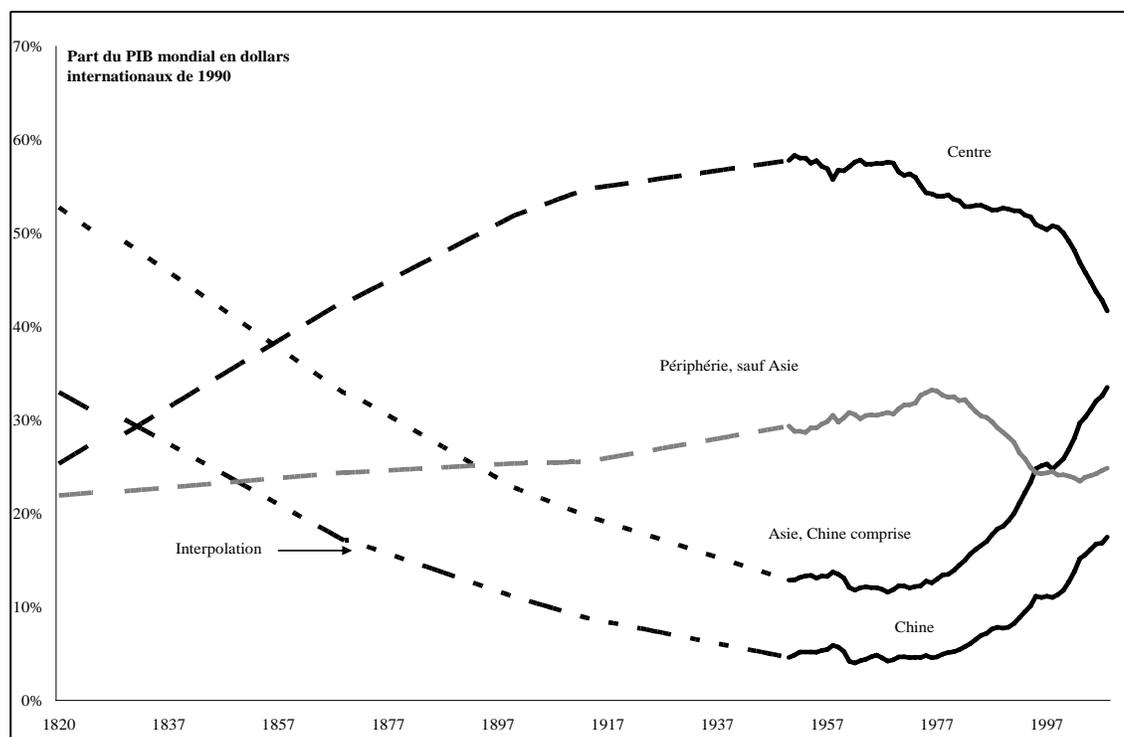
Source : CESAP, à partir des données de la Banque mondiale, 2011 (consultées le 5 avril 2012).

¹ CESAP, à partir des données de la Banque mondiale, 2011a (consultées le 27 septembre 2011).

28. Si les hausses de prix ponctuelles peuvent être le résultat de nombreux facteurs, les hausses tendanciennes ont des causes moins nombreuses et plus simples. L'un des facteurs à retenir est l'essor économique, qui augmente la demande en produits de base de toutes sortes pour l'industrie, le commerce et les transports. La flambée des cours des 10 dernières années a coïncidé avec une période de croissance accélérée tirée essentiellement par l'industrie manufacturière asiatique, qui a stimulé la demande mondiale de matières premières et par conséquent la croissance économique d'un certain nombre de pays à faible revenu fortement tributaires de leurs exportations de produits de base.

29. Une situation similaire a été observée à l'aube de la mondialisation. La révolution industrielle du XIX^e siècle a stimulé la demande de carburants, de fibres textiles et de métaux, d'où une première envolée des cours des produits de base². Cent cinquante ans plus tard, vers la fin des années 70, un groupe de pays, asiatiques cette fois, a émergé sur la scène internationale. Sa part dans le PIB mondial est passée de 13 à 33 % entre 1979 et 2008 (voir fig. VII) grâce surtout à la Chine, dont la part est passée de 5 à 17 %, et à l'Inde, avec une part progressant de 3 à 7 %. L'essor de ces deux pays a eu un effet d'entraînement sur les autres pays asiatiques qui approvisionnaient les industries manufacturières chinoise et indienne.

Figure VII
L'essor de l'Asie – part du PIB mondial



Source : CESAP.

(Voir note page suivante)

² Jeffrey G. Williamson, *Trade and Poverty: When the Third World Fell Behind* (Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 2011).

(Note de la figure VII)

Note : Le centre correspond à l'Europe occidentale (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse), à ses rameaux occidentaux (Australie, Canada, États-Unis et Nouvelle Zélande) et au Japon. L'Asie comprend la Chine, l'Inde, l'Indonésie (y compris le Timor-Leste jusqu'à 1999), les Philippines, la République de Corée, la Thaïlande, la province chinoise de Taiwan, le Bangladesh, le Myanmar, Hong Kong (Chine), la Malaisie, le Népal, le Pakistan, Singapour et Sri Lanka. La périphérie désigne les autres pays du monde, à l'exclusion de ceux du centre.

30. La flambée des cours des produits de base a mis fin à un siècle de dégradation des termes de l'échange. Les exportateurs de ces produits négocient à de meilleures conditions mais de nombreux pays à faibles revenus et pauvres en ressources sont confrontés au renchérissement de leurs importations alors que le prix de leurs exportations manufacturières diminue sur les marchés internationaux, d'où une dégradation de leurs termes de l'échange. Dans la période 2000-2008, les termes de l'échange des grands exportateurs de ressources énergétiques ou de minerais se sont améliorés. À l'inverse, ceux des pays qui exportent surtout des produits manufacturés se sont dégradés.

31. L'impact de l'envolée des cours sur la trajectoire de croissance de ces pays dépend de la question de savoir dans quelle mesure l'évolution des prix des biens manufacturés et des produits de base dans un pays donné a un effet incitatif ou dissuasif sur la diversification et la modernisation du pays en question. Lors de la révolution industrielle, par exemple, les riches pays du monde occidental qui produisaient surtout des biens manufacturés se sont développés beaucoup plus rapidement que les pays pauvres de la périphérie spécialisés dans les produits primaires, d'où un gigantesque écart de revenus entre les premiers et les seconds, écart qui persiste en grande partie aujourd'hui. Les facteurs qui ont contribué à creuser les écarts au XIX^e siècle jouent encore actuellement. La dynamique est cette fois plus complexe en ce sens qu'il n'y a plus deux groupes de pays mais quatre : a) les pays développés « dominants »; b) les pays « en rattrapage » en phase d'industrialisation et de transformation structurelle; c) les pays « avantagés » grâce aux prix élevés des produits de base; d) les pays « postulants » à faibles revenus pauvres en ressources qui n'ont pas encore les capacités productives voulues pour progresser sur l'échelle des revenus.

32. La dégradation des termes de l'échange du secteur manufacturier pousse les pays en rattrapage ou postulants à développer leur production et leur commerce. Les pays en rattrapage sont en mesure de concevoir et proposer de nouveaux biens et services moins exposés à la concurrence et d'une meilleure rentabilité. Les pays avantagés sont plutôt incités pour leur part à rester spécialisés dans les produits primaires.

33. Les incitations asymétriques résultant de la hausse des cours des produits de base et des interactions entre ces quatre groupes de pays risquent à terme de creuser les écarts mondiaux de trois manières. Premièrement, quelques pays dominants en proie à des problèmes de chômage et de croissance atone pourraient être tentés de barrer la route aux pays en rattrapage et les empêcher de combler leurs écarts de revenus. Deuxièmement, les pays avantagés risquent de se cantonner dans quelques secteurs économiques volatiles et de privilégier les situations de rente, ce qui réduirait d'autant leurs perspectives de croissance à long terme – comme on l'a vu

dans les pays de la périphérie durant la révolution industrielle. Troisièmement, les pays postulants confrontés à la baisse des prix de leurs produits manufacturés et à l'incitation à se spécialiser dans les industries de main-d'œuvre peu qualifiée risquent de ne pas créer de nouveaux secteurs économiques et d'emplois productifs et d'accentuer ainsi leur retard.

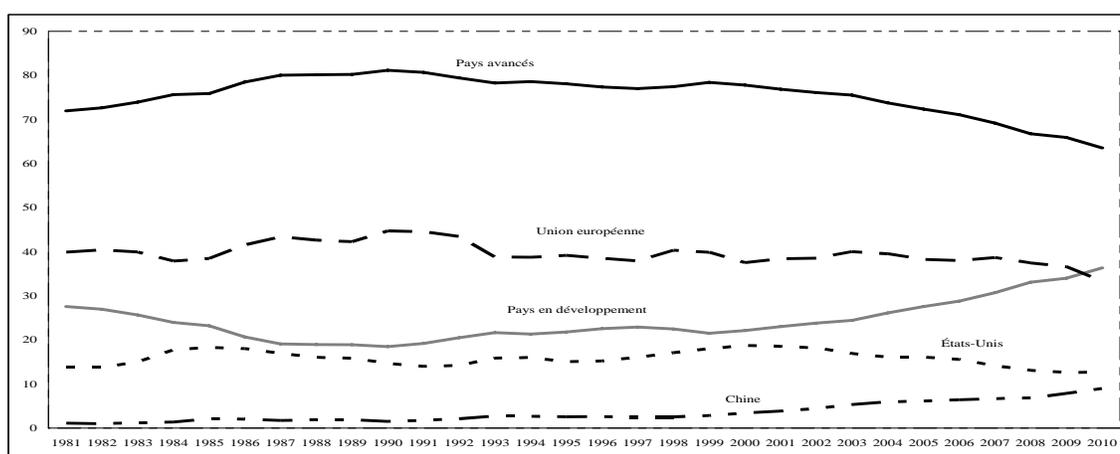
34. Tous les pays doivent également savoir que les prix élevés de l'alimentation risquent de frapper de plein fouet leurs populations les plus vulnérables, d'accroître la faim et la pauvreté, et donc d'avoir des répercussions sociales et économiques considérables et durables.

La croissance par le secteur manufacturier, une nécessité constante

35. Le principal facteur qui freine la croissance des pays en développement de la région Asie-Pacifique n'est peut-être pas la stagnation mondiale de la demande de produits manufacturés. Comme le montre la figure VIII, avant même que la crise économique de 2008 ne vienne ébranler les certitudes quant à la soutenabilité de la croissance tirée par les exportations, la demande mondiale se réorientait vers les pays émergents en développement. La part des pays émergents dans les importations mondiales est en progression constante depuis le début des années 90. Elle a augmenté de plus de la moitié dans la dernière décennie, passant d'une moyenne de 22 % en 2000 à 36 % en 2010. La Chine s'est particulièrement distinguée au cours des 10 dernières années, puisque sa part a triplé pour atteindre 9 % en 2010. En revanche, la part des pays avancés a diminué, passant de 78 % en 2000 à 63 % en 2010. La baisse a été notable en ce qui concerne les États-Unis, avec une part de 12 % en 2010, contre 18 % en 2000. La part de l'Union européenne a baissé de 3 points après 2009.

Figure VIII
Part des importations mondiales

(En pourcentage)



Source : CESAP, sur la base des données de la base du FMI, *Direction des statistiques du commerce*, disponible à l'adresse <http://elibrary-data.imf.org> (consultée en août 2011).

36. L'avenir immédiat devrait confirmer que les flux d'exportations s'orientent désormais vers les pays émergents. En 2020, l'Asie représentera en effet la moitié de la population mondiale des classes moyennes et plus de 40 % de la consommation des classes moyennes dans le monde³.

37. Le risque que certains pays dominants s'opposent aux stratégies de croissance hétérodoxes des pays en rattrapage est peut-être plus préoccupant. Dans les pays riches confrontés au chômage et au marasme économique, on accuse volontiers les pays émergents de détourner les règles de la mondialisation à leur profit et d'avoir des pratiques commerciales déloyales.

38. C'est là un changement d'attitude. Auparavant, les pays dominants s'étaient largement désintéressés des politiques économiques peu orthodoxes des pays en rattrapage, caractérisées notamment par des schémas de politique industrielle, la protection des industries naissantes, la subvention des exportations, la protection du commerce et la sous-évaluation des monnaies (des mesures encore appliquées alors que les économies sont maintenant développées)⁴. L'application des politiques en question est devenue plus subtile depuis que l'Organisation mondiale du commerce existe, mais elle n'a pas disparu. Les pays dominants sont donc plus attentifs aujourd'hui aux pays en développement qui sont susceptibles de leur faire concurrence. S'ils sont petits, les pays en rattrapage réussissent peut-être encore à adopter ce genre de politiques sans rencontrer de résistances, mais les plus grands auront du mal à faire de même.

39. Les principaux pays en rattrapage sont encore loin d'afficher le niveau de revenus et les indicateurs sociaux et économiques des pays dominants, et il leur reste encore à diversifier leur économie et à créer suffisamment d'emplois productifs. Ils doivent rester sur les rails de la croissance par l'activité manufacturière, mais également stimuler la consommation intérieure. Cette croissance inclusive réduirait la pauvreté, doperait la demande globale et s'auto-entreprendrait. L'une des solutions serait d'augmenter les salaires au rythme des gains de productivité et de soigner et éduquer les générations futures afin de mieux intégrer les plus pauvres dans l'activité productive.

Éviter la malédiction des ressources naturelles

40. Les pays avantagés par les prix élevés des produits de base doivent se prémunir contre le risque de « syndrome néerlandais » en protégeant leurs autres secteurs d'exportation exposés à la concurrence internationale contre les risques de désindustrialisation et en favorisant la diversification économique et l'emploi productif. Ils doivent pour ce faire demander à leurs secteurs producteurs de ressources de favoriser les articulations et les complémentarités avec les autres secteurs de production afin d'encourager la diffusion des technologies et des connaissances et la diversification des biens d'exportation. Les banques de développement, par exemple, pourraient financer de nouvelles activités économiques qui augmenteraient la capacité productive et l'emploi et utiliser le

³ Homi Kharas, *The Emerging Middle Class in Developing Countries*, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Centre de développement, document de travail n° 285 (2010).

⁴ Ha-Joon Chang, *Kicking Away the Ladder: Development Strategy in Historical Perspective* (Londres, Anthem Press, 2002).

revenu de rente pour financer les transferts technologiques et l'accumulation du capital. Ces pays devraient également former leur capital humain, par exemple leurs ingénieurs et leurs techniciens, au service du progrès technique dans la prospection et l'extraction des ressources et éventuellement les ressources de substitution.

41. Les pays avantagés devraient par ailleurs adopter des politiques fiscales favorisant l'achat de produits locaux plutôt que de biens importés, par exemple en restreignant la consommation de produits de luxe importés. Ils pourraient à cette fin supprimer les taxes sur les importations de matières premières destinées aux entreprises locales fabriquant les articles qui viendront remplacer les marchandises importées.

42. Les pays avantagés les plus pauvres devront définir des politiques monétaires appropriées, ce qui pourrait les amener à acheter des devises pour déprécier leur taux de change. Cette mesure contribuerait à augmenter les réserves internationales, qui protègent les pays contre la volatilité des comptes de capitaux. Pour stériliser les effets monétaires du surplus de monnaie nationale, les banques centrales pourraient absorber l'excédent de liquidités en émettant des obligations. Les pays pourraient alléger la pression induisant l'appréciation du change en assouplissant la réglementation relative aux investissements à l'étranger. Le dosage équilibré des instruments de politique monétaire permettrait d'éviter les écueils, par exemple des entrées encore plus massives de capitaux attirés par la hausse des taux d'intérêt.

43. Les pays avantagés sont exposés à un autre risque, à savoir la déstabilisation de leur économie en raison de la volatilité des cours des produits de base. Ils doivent donc utiliser les flux de ressources efficacement et lisser leurs revenus. L'une des solutions pourrait être de soustraire une partie de cette manne à la consommation immédiate en l'investissant à l'étranger par l'intermédiaire des fonds souverains. Les générations actuelles pourraient ainsi transmettre la valeur correspondant aux ressources naturelles. Ainsi, il y a 30 ans, certains pays arabes n'avaient que le pétrole pour toute richesse. Ils ont donc décidé de créer un fonds pour que les générations futures aient non plus du pétrole mais les richesses créées par une économie diversifiée⁵.

Vers une intégration économique équilibrée

44. Les pays à faibles revenus pauvres en ressources naturelles mais riches en main-d'œuvre peuvent profiter du libre-échange pour avancer sur l'échelle du développement en développant des secteurs manufacturiers à forte intensité de main-d'œuvre. C'est la voie qu'a suivi le Japon au XIX^e siècle. Lorsqu'il s'est ouvert au monde extérieur en 1858, le pays a profité de l'avantage comparatif de la main-d'œuvre bon marché de son industrie soyeuse et textile pour s'industrialiser. En conséquence, les termes de l'échange du Japon se sont améliorés et les prix des exportations japonaises à fort contenu de main-d'œuvre ont rattrapé les niveaux internationaux, tandis que les prix des importations à forte intensité foncière et capitalistique étaient ramenés aux niveaux mondiaux⁶. Le même scénario s'est répété par la suite quand d'autres pays de main-d'œuvre de la région Asie-Pacifique

⁵ Paul Collier, *The plundered planet: how to reconcile prosperity with nature* (Penguin Books, 2011).

⁶ Jeffrey G. Williamson, *Trade and Poverty: When the Third World Fell Behind* (Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 2011).

se sont ouverts au commerce. Le développement du secteur de la confection au Bangladesh dans les années 80 en est l'illustration.

45. Mais cette fois, les avancées commerciales datent d'avant les années 90 et les termes de l'échange des pays de main-d'œuvre se sont en fait dégradés depuis 2000. Plutôt que de poursuivre dans la même voie, ces pays doivent donc produire et vendre des produits originaux et plus sophistiqués. Une fois qu'un nouveau produit de main-d'œuvre est sur le marché, son prix augmente et finit par rattraper les niveaux internationaux. Reste l'éventualité de la baisse du prix du produit manufacturé à forte intensité de main-d'œuvre, qui réduit l'écart entre le prix d'entrée et le prix mondial. Plus cet écart se resserre et moins il est intéressant de pénétrer le nouveau marché, ce qui est de toute manière toujours risqué dans les économies confrontées à de multiples défaillances des marchés et de l'État.

46. Les pays postulants qui ne parviennent pas à créer de nouvelles activités économiques et des emplois productifs en nombre suffisant sont désertés par une partie de leur population, qui va chercher ailleurs un meilleur avenir. Cet exode présente l'avantage de générer des envois de fonds qui exposent toutefois les pays au risque de syndrome néerlandais. En effet, les fonds envoyés servent généralement à acheter des biens de consommation au lieu d'aller dans des investissements productifs, d'où un afflux de devises et de produits importés plus concurrentiels qui risquent d'asphyxier les industries locales.

47. Les pays postulants doivent concilier les gains à court terme liés à l'exploitation de leurs avantages comparatifs dans les industries de main-d'œuvre peu qualifiée et la nécessité de créer à terme de nouvelles activités économiques. Ils devraient à cet effet réduire leur dépendance vis-à-vis d'une poignée de secteurs de main-d'œuvre et se diversifier en s'intégrant dans les chaînes d'approvisionnement des pays en rattrapage. La chose devrait être possible étant donné que les pays en rattrapage les plus dynamiques enregistrent des hausses de salaires qui pourraient les conduire à délocaliser certaines activités dans des pays postulants à coûts plus faibles.

La question de la hausse des prix alimentaires

48. La hausse des prix alimentaires pénalise sévèrement les pays en développement à faible revenu car elle menace la sécurité alimentaire, attise l'inflation et freine le recul de la pauvreté. Elle se répercute directement et indirectement sur les statistiques macroéconomiques (consommation, investissement, production, inflation, balance commerciale et équilibres budgétaires). La hausse des prix à l'importation affecte aussi les termes de l'échange et la balance commerciale et peut conduire à une dépréciation du change et donc à un renchérissement des autres importations et des moyens de production. Elle se répercute en outre sur les salaires et produit des anticipations inflationnistes qui à leur tour peuvent faire grimper les taux d'intérêt. Or, la hausse des taux d'intérêt dans un contexte inflationniste décourage l'investissement.

49. Plus important encore, la hausse des prix alimentaires pénalise les pauvres, qui sont des acheteurs nets de nourriture et ont alors moins d'argent pour faire face à d'autres priorités comme la santé et l'éducation. Son impact peut varier selon les

ménages, les denrées et les pays, mais elle contribue certainement davantage à accroître la pauvreté qu'à la réduire⁷.

50. Plusieurs pays ont élaboré des programmes d'aide sociale à volet alimentaire pour remédier à ce problème. Ainsi, l'Afghanistan a lancé un programme d'aide alimentaire destiné aux populations vulnérables. L'Arménie a un programme ciblé d'aide aux familles. La Géorgie a mis en place un programme d'aide sociale ciblée et de distribution de bons d'alimentation non ciblée. L'Inde a puisé dans ses stocks régulateurs de blé et de riz pour faire des distributions à des familles pauvres. L'Ouzbékistan a introduit un système d'allocation alimentaire ciblé et des programmes de nutrition de la mère et de l'enfant. La Mongolie distribue des timbres alimentaires. L'Indonésie subventionne un programme de distribution de riz aux plus pauvres, et les Philippines ont créé un programme de riz subventionné⁸.

51. De nombreux pays d'Asie et du Pacifique ont encore beaucoup à faire dans le domaine de la protection sociale : 20 % seulement de leurs habitants ont accès aux soins de santé; 30 % seulement des personnes âgées perçoivent des retraites; et 20 % seulement des chômeurs et chômeurs partiels ont accès à des programmes d'aide à l'emploi tels que les allocations chômage, la formation ou un travail d'intérêt général, dans le cadre par exemple d'un programme nourriture contre travail⁹.

52. La baisse durable des prix alimentaires passe par l'augmentation de la productivité agricole, grâce essentiellement aux technologies nouvelles ou améliorées. Des pratiques agricoles comme le non-labour, qui consiste à planter les semences directement dans le sol au lieu de les semer sur les champs labourés, associée à une bonne gestion des résidus et à l'utilisation maîtrisée des engrais, peuvent contribuer à conserver l'humidité des sols, maximiser l'infiltration des eaux, augmenter le piégeage du carbone, réduire au maximum le lessivage des nutriments et augmenter les rendements. L'application d'engrais peut également être réduite en exploitant mieux les engrais naturels que sont le fumier, les résidus de récoltes et les légumineuses qui absorbent les nitrates.

53. La biotechnologie est un puissant outil pour stimuler la productivité de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'activité forestière. Bien qu'elle soit souvent associée dans l'esprit du public avec les modifications génétiques, elle a bien d'autres applications utiles, dont la génomique et la bioinformatique, la sélection par le marché, les procédures de diagnostic, la micropropagation, la culture cellulaire, l'insémination artificielle et la transplantation d'embryon¹⁰.

54. De plus, la téléphonie mobile aide les petits agriculteurs à obtenir des renseignements sur les prix des récoltes et d'autres éléments. L'amélioration de la productivité agricole nécessitera des progrès dans le domaine de l'irrigation et de la gestion de l'eau. Les grandes priorités seront d'augmenter l'investissement public,

⁷ Maros Ivanic et Will Martin, *Implications of higher global food prices for poverty in low-income countries*, Banque mondiale, Document de travail n° 4594 (avril 2008).

⁸ Banque asiatique de développement, *Global Food Price Inflation and Developing Asia* (Manille, Banque asiatique de développement, 2011).

⁹ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2009* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.09.II.F.11).

¹⁰ N.C. Rao et S. Mahendra Dev, *Biotechnology in Indian Agriculture: Potential, Performance and Concerns* (New Delhi, Academic Foundation, 2010).

de rationaliser les tarifs de l'eau d'irrigation et de l'électricité et d'utiliser les eaux souterraines de manière plus équitable et rentable.

55. Les pays en développement devront valoriser leur production agricole en développant leur industrie agroalimentaire. Une grande partie de l'investissement nécessaire peut venir de la participation du secteur privé à la recherche, à la vulgarisation et à la commercialisation agricoles, surtout du fait de l'importance croissante de la biotechnologie et de la protection renforcée de la propriété intellectuelle. L'investissement dans la recherche et la vulgarisation favorise plus que tout autre la croissance de l'agriculture. Pourtant, le secteur privé tend à ne s'intéresser qu'aux cultures les plus rentables et aux exploitants les mieux lotis. Le secteur public doit combler ce vide en aidant les paysans pauvres des régions moins favorisées à gérer leurs récoltes. Il conviendrait aussi d'améliorer la vulgarisation agricole, avec la participation active des agriculteurs et des organisations non gouvernementales.

56. Le transfert des connaissances et des technologies dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire peut également stimuler la productivité agricole et préparer une seconde révolution verte en Asie et dans le Pacifique. Un certain nombre d'institutions de la région produisent de nouvelles connaissances et techniques agricoles adaptables en fonction des particularités géoclimatiques et les mettent à la disposition des instituts nationaux d'agronomie, notamment le réseau d'instituts du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale.
